8 janvier 2019



Josée Plourde, vice-présidente stratégie et rayonnement pour Magil construction, œuvrant dans le domaine de l'immobilier depuis plus de 20 ans et présidente du cercle d'affaires du grand Montréal (CAGM). J'ai grandi à Ville Mont-Royal, mes quatre enfants y ont également grandi, au cœur même de la ville. J'habite maintenant le quartier Côte des Neiges Notre-Dame de Grâce depuis 4 ans. Nous nous sommes rapprochés des services, des commerces à proximité, des transports en commun qui sont à distance de marche, des stations de Bixi que les enfants utilisent à profusion et des restaurants du coin. Ville Mont-Royal est une magnifique ville pour élever de jeunes enfants, mais lorsque ce ceux-ci grandissent, il devient plus complexe de répondre à leurs besoins en termes d'activités et moyens de transports, d'autant plus lorsque les deux parents travaillent. Quand j'ai pris connaissance de l'annonce d'un tel projet à proximité de notre maison familiale, j'étais enchantée. Plus besoin de se rendre à Laval, Pointe-Claire ou Brossard pour retrouver les dernières tendances en mode, une soirée au cinéma, un souper au restaurant renommé, et ce , à un même endroit! C'est ce qui manquait autour de Ville Mont-Royal, pour agrémenter le volet résidentiel. Ce sont justement tous ces éléments qui sont essentiels pour assurer le succès d'un tel projet : résidences, écoles, parcs, commerces, etc. , un projet intégré avec goût et attentions.

Je tiens, par la présente à soumettre mon opinion sur le projet Royalmount. C'est tout d'abord l'ampleur du projet qui a attiré mon attention. Cette portion de la ville, à vocation majoritairement industrielle commence depuis déjà un certain temps à démontrer des signes de transformation. Effectivement, l'arrivée en grand nombre de sièges sociaux et de bureaux administratifs dans le secteur démontre bien ce changement. Il est donc intéressant de voir un projet, qui aura par sa taille, la capacité à lui seul de donner un nouveau souffle à cette partie du territoire présentement enclavé du reste de l'activité urbaine de Ville Mont-Royal. Sa superficie est d'échelle de quartier, ce pourquoi la mixité des fonctions, la densification du site, l'offre variée de services et de places publiques, de parcs et d'espaces verts sont primordiaux pour assurer la réussite d'un tel projet. Il est donc complètement illogique de penser développer ce secteur seulement sur des bases commerciales sans y ajouter divers produits d'habitations. Nous sommes à l'ère des TOD, du développement durable et de nouvelles façons de vivre. Nous devons garder en ville les familles et les jeunes professionnels afin que Montréal joue enfin son rôle de Métropole.

Profitons de l'opportunité!

Pourquoi freiner un projet qui vise à contribuer d'une manière importante au rayonnement de Ville Mont-Royal alors que les efforts déployés coûtent des sommes importantes aux contribuables? Pourquoi condamner un projet qui redynamisera l'économie montréalaise et apportera de la nouveauté dans l'industrie, d'autant plus que c'est un projet financé au privé, alors qu'en revanche, certains efforts qui ne donnent aucun résultat coûtent une fortune aux citoyens? Nous devons être à la hauteur de nos villes cousines comme Toronto par exemple, et même Vancouver.

Profitons donc de l'opportunité qu'offrent les volontés de redéveloppement de ce secteur pour permettre à Montréal de se définir comme ville internationale. Donnons les outils nécessaires aux promoteurs afin de faire de ce projet une réussite en termes de qualité architecturale (bâtiments iconiques), de design urbain (concepts novateurs de densification) et de développement durable.

Cela dit, j'encourage la Commission sur le développement économique urbain et l'habitation à poursuivre ses activités de consultations et de bien vouloir considérer cette présente lettre d'opinion.

Josée Plourde

Vice-présidente, stratégie et rayonnement Magil Construction jplourde@magil.com 514.244.1977